LE JOUR, 1944 05 JUILLET 1944

D'UN MINISTÈRE À L'AUTRE

Passer d'un gouvernement à l'autre n'implique pas nécessairement de nos jours des changements radicaux. Qu'un homme sur deux, quitte le pouvoir pour la diplomatie ou même pour la vie privée, et qu'un autre citoyen le remplace cela ne suppose pas le bouleversement que l'opinion attache quelquefois à cette sorte d'opération. Néanmoins, le remaniement, dont le Gouvernement vient d'être l'objet comporte et justifie l'acceptation d'une sorte de plan ou au moins, de tendance sur un point ou deux qui valent assurément d'être mis en relief. Nous ne dirons pas qu'ils méritent d'être "soulignés" pour ne pas faire usage d'un des verbes les plus éculés du vocabulaire.

Il y a d'abord une question d'administration. La plupart des services on le sait, sont engorgés, encrassés et cela depuis longtemps. Il y a eu depuis quelques années un recrutement de personnel si abondant et si désordonné, que les services de l'Etat s'en trouvent alourdis à l'extrême. Toutes les avenues sont bloquées pendant que le rendement se révèle de plus en plus insuffisant. Et le fonctionnaire mal payé, (parce qu'il y a trop de fonctionnaires) ajoute la mauvaise humeur à l'inertie.

Dans ce domaine il faut agir, et le Président du Conseil, le premier, se fera une bonne presse en agissant et en agissant vite. L'Administration, ce n'est tout de même pas le refuge universel; en le disant, c'est la compétence, c'est le mérite, ce sont les services passés que nous défendons.

Nous savons, certes, combien la difficulté est grande. Confessions, droits acquis, chômage éventuel, nécessités du moment ; tout cela est devant nos yeux ; mais il n'y a pas de problèmes insolubles. On peut, on doit agir, rapidement, en expliquant au fur et à mesure à l'opinion ce que l'on fait.

Ensuite, il y a cette autre question de l'adaptation de l'Etat à notre nouvelle situation internationale ; une double adaptation par rapport à nous-mêmes et par rapport à l'étranger. Cela suppose un large et lucide examen de nos moyens et de nos besoins, une discrimination entre ce qui peut être réalisé, séance tenante, et ce qui appelle une préparation, une formation. C'est une sorte d'inventaire de toute la situation qui s'impose.

De cet inventaire et du plan qui doit en être la suite naturelle, quelques hauts fonctionnaires de l'Etat, particulièrement qualifiés se chargeront utilement, sans doute, quand on le leur demandera. Et ce n'est pas d'un plan quinquennal qu'il s'agira cette fois.

Cela dit, nous ferons crédit au Gouvernement en souhaitant qu'il ait mis à profit sa précédente expérience, celle des mois orageux qui viennent de s'écouler et qui se terminent au seuil de l'été, par un calme propice à tous les travaux.

Chacun reconnaît, d'ailleurs, qu'avec tous ses remous, le précédent semestre comptera parmi les périodes les plus décisives de l'histoire du Liban. Et ce n'est pas peu dire. Nous nous garderons d'oublier enfin l'état de guerre et tout ce qu'il comporte de difficultés et de solutions d'attente.